



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

exportations

Question écrite n° 6751

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le secrétaire d'État chargé des transports sur la vente du savoir-faire français et de notre ingénierie nationale dans la construction et l'installation d'aéroports dans le monde. En effet, la France est reconnue comme un des pays les plus expérimentés pour la construction d'aéroports de très grande qualité. Malheureusement, les Etats-Unis, le Canada, la Grande-Bretagne et l'Allemagne mènent une politique très efficace et souvent agressive pour obtenir les marchés de construction. La France se retrouve confrontée à cette concurrence sans toujours valoriser ses réalisations et sans mener une politique de persuasion active auprès des autorités. Il lui demande donc de lui préciser si le Gouvernement français compte renforcer sa politique dans ce domaine.

Texte de la réponse

Le Gouvernement a inscrit dans ses priorités le soutien à l'exportation de notre savoir-faire à l'étranger, dans l'ensemble du secteur de l'aéronautique et de l'aviation civile. Dans ce cadre, le Gouvernement utilise toutes les opportunités de rencontres internationales pour soutenir la compétence française, notamment en matière de construction et d'installation d'aéroports, et tout particulièrement celle d'Aéroports de Paris. Il n'en reste pas moins que la concurrence est forte dans ce secteur et qu'à côté même des concurrents historiques, d'autres, plus récents mais tout aussi compétents, apparaissent, en Chine notamment. Dans ces conditions, le pays demandeur reçoit souvent des propositions dont les conditions commerciales sont extrêmement disparates. Or si le Gouvernement peut - et il le fait - multiplier ses efforts pour promouvoir la compétence de notre industrie, il ne saurait, et ne pourrait en aucun cas, s'immiscer dans de telles négociations commerciales. Il faut également ajouter qu'à côté du soutien que le Gouvernement apporte aux grands groupes industriels, tel Aéroports de Paris, il déploie de la même façon ses efforts à l'égard des PME. Dans le secteur aéroportuaire, le très important réseau des équipementiers présente lui aussi une offre de très grande qualité dont la France peut être fière.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 6751

Rubrique : Commerce extérieur

Ministère interrogé : Transports

Ministère attributaire : Transports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 octobre 2007, page 6108

Réponse publiée le : 19 février 2008, page 1477